

Suivi des archers compétiteurs

au programme :

- 1 entraînement encadré toutes les 3 semaines - regroupement de 5 archers minimum par séance, d'un(e) même club/compagnie ou non
- 10 séances, fixées pour la saison sportive, entre septembre et juin
- évaluations technique, physique et mentale + axes de travail
- fixation d'objectifs, planification et programmation des entraînements
- suivi d'entraînement via CapTarget
- réglage et optimisation du matériel

Comment s'inscrire ?

dès à présent (et jusqu'au 26 juillet) via le lien ou en flashant le QRcode:

[Suivi des archers compétiteurs](#)



Tarif ?

250€ par archer

Renseignements ?

Marielle Roussel - Conseillère Technique Départementale

marielle.roussel.veron@gmail.com